

## Tarifs applicables au 10 Mai 2023

### TRANSACTION - VENTE

0 – 100.000 € : forfait 6.500 €

100.001 – 150.000 € : 6,5 %

150.001 – 200.000 € : 6 %

200.001 – 400.000 € : 5 %

400.001 – 500.000 € : 5,5 %

500.001 – 600.000 € : 5 %

Au-delà de 600.001 € : 4 %

Garage-Parking : Forfait de 3.500 €

Terrains : 4 % avec un minimum de 10.000 €

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Honoraires à la charge du VENDEUR.

### LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :

Honoraires à la charge du bailleur :

Zone tendue	Zone non tendue
10 € / m2	8 € / m2

Honoraires à la charge du locataire :

Zone tendue	Zone non tendue
10 € / m2	8 € / m2

- Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie) :

Part bailleur : 3 € / m2

Part locataire : 3 € / m2

### GESTION LOCACTIVE (en sous-traitance)

Pack simplicité : 5 % TTC du loyer mensuel

Pack tranquillité : 7 % du loyer mensuel (Gestion avec garantie des loyers impayés)

Pack sérénité : 10 % du loyer mensuel (Avec l'assurance vacante locative)

### BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

- Honoraires à la charge du locataire

Visite, étude du dossier, rédaction du bail : 20 % TTC du loyer annuel HT et HC encaissé

